



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E59938

VALABLE JUSQU'AU 30/12/2023

ÉDITÉ LE 11/10/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 24/09/2019  
150 000

Raison sociale : LEGABAT CONSTRUCTION  
185 RUE DE MARCQ  
59290 WASQUEHAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROUBAIX TOURCOING 349774885

Téléphone : 03 20 98 19 21  
Portable :

Siret : 349 774 885 00033  
Code NACE : 4399C  
Numéro caisse de congés payés : 31 268L

Site Internet : www.legabat.fr  
E-mail : secretariat@legabat.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 145450778

Responsabilité légale :  
LEGARAND SIMON PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 145450778

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 42 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	18/05/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/05/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	18/05/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/05/2022
o Isolation des planchers bas	18/05/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLÉMENTEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.